

Bonjour à toutes et à tous,

Comme le dit la chanson, à la mi-Août, c'est tellement plus romantique. A la mi-Août, tous les cœurs sont en pique-nique. C'est encore les vacances pour beaucoup d'entre nous. Un temps de repos nécessaire, où rentrée scolaire, rime avec crème solaire et boulot avec repos. Reste quelques infos à donner, pour ne pas être complètement déconnecté...à la rentrée !

Inauguration du 6 septembre 2025

Rappel : Tous les habitants du village sont invités à participer à l'inauguration de la Maison du Coquetier et de l'Auberge du Mottet, en passant par l'arrêt des cars de la Salle d'Animation.

Départ à 10h de la Maison du Coquetier – vin d'honneur à l'Auberge du Mottet vers 12 h

Des panneaux récapitulatifs des trois projets seront exposés en salle basse de la mairie jusqu'à fin septembre. Vous pourrez les consulter aux heures d'ouverture de la Mairie.

Nouvelle réunion d'information en vue des prochaines élections municipales (mars 2026)

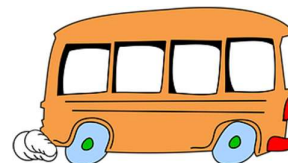
Le mardi 09 septembre à 20 h, salle haute de la Mairie

- Vous êtes curieux de savoir comment fonctionne une petite commune ? Son organisation interne ? Ses relations avec l'Etat, la Région, le département, la Communauté de communes ? Ses finances ?
- Vous êtes une femme et le nouveau mode de scrutin pour 2026 (liste paritaire) vous interroge ?
- Vous souhaitez échanger avec les Conseillers et Conseillères actuels ?
- Vous souhaiteriez éventuellement vous engager pour votre commune mais vous souhaitez en savoir plus ?

Cette réunion est faite pour vous, le format est libre, sans engagement. Bienvenue à toutes et tous. Notez bien la date !

Arrêt des Cars « Maringes – Bourg » – rentrée scolaire

A partir du 1^{er} septembre, les arrêts de cars anciennement situés au Sud et au Nord du bourg, sont **regroupés sur le nouvel emplacement situé devant la salle des fêtes**, à l'aller comme au retour. La signalisation provisoire sera bientôt pérennisée. Tous les usagers (scolaires ou non) peuvent prendre les cars à cet endroit. Dans quelques mois il sera possible de prendre le car à cet arrêt « Maringes Bourg » pour rejoindre les grandes lignes à Chazelles sur Lyon grâce au service de transport à la demande mise en place par le SYTRAL. Nous vous tiendrons informés.



Semaine Bleue du 6 au 12 octobre 2025

Le thème de cette année sera « Les aînés, nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous. »



Vieillir, une force à partager. Les aînés s'inscrivent aujourd'hui dans la vie sociale de leur territoire, ils revendiquent que cela soit reconnu. Cette semaine donne l'occasion de promouvoir les contributions qu'ils peuvent apporter à la collectivité, quels que soient leur âge ou leur état de santé.

Vous pouvez déjà noter la Marche Bleue du lundi 6 octobre 2025. Nous vous donnerons le programme définitif dans la prochaine Lettre de Maringes

Circulation sur la commune

Comme vous avez pu le constater les nouveaux panneaux de circulation sont installés. Plusieurs changements ont été mis en place :

Priorité à droite systématique dans tout le village,
restriction de la circulation route de la Rate à la seule desserte des riverains en aval de la Grand'Place, **zone 30** dans tout le centre bourg, mise en place de chicanes,
interdiction de stationner sur les trottoirs et **zones non matérialisées**. Les **parkings** sont maintenant **mieux signalés** et **quelques places supplémentaires** vont être créées. Nous vous invitons à être vigilant et prudent, attention aux habitudes !

Nous espérons que chacun aura à cœur de respecter ces nouvelles dispositions devant permettre à tous (automobilistes, cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, enfants...) de se déplacer en sécurité dans le village.



VOLS - Mise en Garde de la Gendarmerie

La COB St Galmier nous informe de la recrudescence de vol dans les commerces comme dans les habitations (appartement ou villa) dans notre secteur. Soyons donc prudents en cas d'absence pour sécuriser au mieux les voies d'accès possibles (balcons, portes de garages, portes arrières, fenêtres...). Soyons également vigilants pour détecter les personnes inconnues qui peuvent effectuer des repérages.

Des patrouilles de nuit sont régulièrement effectuées par la gendarmerie qui propose également de donner un avis sur la sécurisation de nos habitations. Plus d'information en Mairie.

Bonne lecture